

**CONTRAT DE LOCATION DE SALLE**

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 – Objet**

La commune du Coudray-Montceaux met à disposition du locataire la salle .....

Située à .....

Pour l'organisation de .....

À la date du ....., de ..... à .....

**Article 2 – Conditions financières**

Montant de la location : .....€

Caution (non encaissée sauf incident) : 700 €

Caution supplémentaire (horaire, nuisance) : 200 €

Caution supplémentaire (ménage) : 100 €

**Article 3 – Engagements du locataire**

Le locataire s'engage à :

- Respecter le règlement d'utilisation annexé,
- Utiliser la salle uniquement aux fins prévues,
- Ne pas dépasser la capacité d'accueil,
- Rendre les lieux dans un parfait état de propreté.

**Article 4 – Responsabilité**

Le locataire est responsable des dommages éventuels causés au bâtiment, au mobilier ou aux équipements. Il devra souscrire une assurance responsabilité civile et en fournir une attestation.

**Article 5 – Clause résolutoire**

En cas de non-respect des engagements, la commune pourra annuler la mise à disposition, conserver la caution, et/ou engager des poursuites.

Fait au Coudray-Montceaux, le

En deux exemplaires originaux

La Maire, Aurélie GROS

[Signature]

Le Locataire

[Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"]